Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20260330-372026BOHAL-DE

Département du Morbihan

Mairie de BOHAL 56140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15

Présents : 15
Absents : 0
Délégation : 0
Votants : 15

Séance du 30/03/2026

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Alain de CHABANNES

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BUSSON David, BURBAN Murielle, LE LUEL Rémy, COTARD Jeannette, LE BRETON Bernard, COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, RENAUD Mickaël, BURBAN Nathalie, HAMON Laurence, PHILIPPE Aurélie, BRAUD Jérémy, LE JALLÉ David, GUILLERON Jennifer

ABSENTS excusés :

Date de convocation : 24 mars 2026

M.RENAUD Mickaël est nommé secrétaire de séance

372026	**Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS**

Vu les élections en date du 15 mars 2026,
Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 12 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.
Se présentent :

Chaque Conseiller municipal remet au Maire un bulletin de vote comportant la liste des membres à élire. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, annulés ou absentions : 00

Ont obtenu :

- BURBAN Murielle : 15
- BURBAN Nathalie : 15
- COLLIAS Marie-Thérèse : 15
- COTARD Jeannette : 15
- GUILLERON Jennifer : 15
- PHILIPPE Aurélie : 15

BURBAN Murielle, BURBAN Nathalie, COLLIAS Marie-Thérèse, COTARD Jeannette, GUILLERON Jennifer, PHILIPPE Aurélie ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés respectivement membres du conseil d'administration du Centre Communal d'action sociale.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 31 mars 2026
Alain de CHABANNES, Maire

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20260330-372026BOHAL-DE